Journal de Roubaix

Cinquante-deuxième année. — N° 80 | Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX | JEUDI 21 MARS 1907

TARIF D'ABONNEMENTS — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois..... 5 francs; Six mois..... 9 »; Un an..... 18 »; Les autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Faydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot

ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES — A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71; A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5; A Mouscron..... Chez M. Henri Lefrancq, rue de la Station; A Paris et à Bruxelles..... Dans les agences de publicité. Se vend à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques

HUIT PAGES 5 Centimes

MARCELIN BERTHELOT

La science française vient de faire la plus grande perte dont elle ait été frappée depuis la mort de Pasteur. Le monde savant tout entier vénérait en Marcelin Berthelot l'un des génies les plus hauts et les plus féconds qui l'aient jamais illustré.

Berthelot a révolutionné la chimie : d'une science de mort, qui se bornait à décomposer les corps par l'analyse, il fit une science de vie par la féconde synthèse qui lui permit de combiner des éléments, de reconstruire des corps, de tirer de la matière des substances inconnues qui sont des créations nouvelles. « La synthèse, écrivait-il, étend ses conquêtes depuis les éléments jusqu'aux substances les plus compliquées, sans qu'on puisse assigner de limites à ses progrès.

En ramenant à l'unité absolue le travail des forces naturelles, il put mesurer l'énergie du mouvement qui transforme les corps et règle l'affinité des molécules : la chaleur développée dans les manifestations infinies de la mécanique universelle en livre le secret, puisqu'elle permet de comparer, de déterminer en degrés l'intensité et la puissance des phénomènes.

Le génie de notre race ne saurait aller plus loin : Berthelot l'a reconnu lui-même dans une phrase qui mérite d'autant plus d'être répétée qu'elle dissipe une erreur trop répandue sur lui, répond à d'absurdes tentatives d'embaucharge et montre les limites où son esprit s'arrêtait :

Derrière le bien et le beau, l'humanité a toujours senti qu'il existe une réalité souveraine dans laquelle réside l'idéal, c'est-à-dire *Dieu*, le centre et l'unité mystérieuse et inaccessible vers laquelle converge l'ordre universel.

Après Dieu, qui seul crée la vie, Berthelot trouva, dans ses deux directions principales, une foule d'applications pratiques. Lemaître, en le recevant à l'Académie, résumait à merveille le double bienfait que lui doivent l'industrie nationale, *pour ses corps organiques artificiellement produits*, et la défense nationale, *pour les explosifs dont il l'arma* : il y joignit un désintéressement qui n'est pas contestable :

Vous avez reproduit successivement les acides des fruits, les parfums, les corps gras, les composés actifs de la pharmacie, les matières colorantes. L'industrie vous doit l'élaboration méthodique des couleurs d'aniline, dont l'éclat l'emporte sur celui des matières colorantes naturelles. Et la médecine vous doit la plupart des remèdes nouveaux, des remèdes à la mode. Vous pouviez, si vous l'aviez voulu, entasser légitimement des richesses démesurées. Mais, au cours de votre longue carrière scientifique, vous n'avez jamais pris un seul brevet. Vous avez toujours abandonné à la communauté le bénéfice de vos découvertes.

Une autre des plus merveilleuses conséquences de vos découvertes fut de transformer l'étude empirique des matières explosives en une science rigoureuse, fondée sur le calcul exact de leur énergie.

La poudre noire traditionnelle, peu à peu perfectionnée depuis le seizième siècle, était seule employée pour les fusils et les canons, quand, il y a trente ans, vous déclarâtes hardiment que la théorie permettait de fabriquer des matières explosives d'une force double : assertion qui fut alors contestée avec une extrême vivacité. Mais, depuis, les travaux poursuivis sous votre direction à la commission des substances explosives, que vous présidez depuis 1875, ont complètement vérifié vos prévisions. Par vous, la fabrication de la poudre sans fumée a renouvelé sous nos yeux l'artillerie et l'art même de la guerre.

Voilà, tracée en quelque lignes solides, l'œuvre magnifique de Berthelot : il serait incompatable s'il avait été toujours et partout l'*homme de science*, n'étant pas, comme il l'a cru, apte à trancher les problèmes de la science métaphysique, de la conscience religieuse et de la politique. Malgré le bon sens et la pénétration par laquelle il entra au cœur de la matière, dans ses derniers replis, jusqu'à la molécule et l'atome, il prouva combien la perfection de ses méthodes et de ses procédés est grossière, insuffisante et courte en face d'autres phénomènes spirituels, d'autres vérités morales, et de la simple direction extérieure et intérieure d'un peuple.

Il fit de la politique, comme sénateur (inamovible) et comme ministre de l'instruction officielle.

On le vit un moment installé au poste de ministre des affaires étrangères,... où il s'effondra dans un désastre personnel, après avoir effusqué, la plupart des ambassadeurs étrangers. Il n'était pas l'homme du protocole.

L'immortel chimiste laisse à la postérité assez d'inventions et de découvertes géniales pour qu'il compte à jamais parmi les plus hauts serviteurs de l'humanité.

BULLETIN

19 mars.

Le gouvernement a décidé de faire à M. Berthelot et à sa femme des funérailles nationales. Elles auront probablement lieu lundi.

—×—

Le Sénat et la Chambre des députés, après avoir entendu l'éloge de M. Berthelot, ont levé leur séance en signe de deuil.

—×—

La commission sénatoriale des chemins de fer a nommé rapporteur M. Charles Prevet, avec mission de conclure contre le projet de rachat de l'Ouest.

—×—

Invitation sera faite au gouvernement par la commission de la réforme judiciaire de décréter une amnistie pour les délits contre la loi sur le repos hebdomadaire et d'accorder la remise des amendes.

—×—

Continuant ses travaux sur l'impôt sur le revenu, la Commission de législation fiscale a voté des dégrèvements gradués sur les impôts provenant des salaires et décidé qu'un minimum de revenu, fixé minimum d'existence, serait exempté d'impôt. Elle a ensuite adopté le principe de l'impôt global et progressif sur le revenu.

—×—

M. Treignier va déposer une proposition de loi pour l'envoi en congé de la classe 1903 au 31 mai prochain.

—×—

L'équipage du « Iéna » est encore sous le coup de l'émotion ressentie. Un quartier-maître est devenu subitement fou.

—×—

M. Stolypine, président du Conseil en Russie, a donné lecture de la déclaration ministérielle qui comporte un important programme de réformes.

—×—

Les funérailles de Victor Charles, la victime des bagarres de Nantes ont eu lieu hier sans incident.

—×—

A Ledeghem, un garde-barrière a été tamponné par un train et est mort sur le coup.

INFORMATIONS

La réforme des conseils de guerre

Paris, 19 mars. — La Commission de l'armée, de la Chambre, a entendu aujourd'hui l'exposé qui lui a été fait par M. Klotz au sujet de la réforme des Conseils de guerre. Elle a approuvé les solutions de principe proposées dans l'avant-projet arrêté en commun par les trois sous-commissions de la réforme judiciaire, de l'armée et de la marine.

M. Klotz a été désigné rapporteur de l'avis que la Commission de l'armée doit donner.

Primes d'exportation des sucres

Paris, 19 mars. — La Commission des Finances a adopté le projet de loi voté en 1903 par la Chambre des députés portant fixation définitive des primes d'exportation des sucres pour les campagnes 1901 1902 et 1902 1903.

L'agitation antisémite en Roumanie

Bucharest, 19 mars. — Les paysans de la province de Jassy ont pénétré dans les villes de Pocuiloi et de Botusclani, où ils ont mis à sac et incendié les magasins juifs. L'agitation antisémite continue.

L'agitation en Perse

Londres, 19 mars. — On mande de Téhéran au *Daily Mail*, que des troupes indigènes montées, de l'armée indienne ont pénétré sur le territoire méridional de la Perse, pour y protéger les consulats anglais. Des cosaques ont été, d'autre part, comme on sait, envoyés de Russie pour protéger les consulats russes.

La guerre entre le Honduras et le Nicaragua

New-York, 19 mars. — Un télégramme de Managua annonce que les navires de guerre nycaraguéens qui croisaient ces jours derniers le long de la côte du Honduras ont bombardé Trujillo. Les soldats de marine ont ensuite pris possession de la ville. Les troupes honduriennes se sont enfuies, abandonnant une grande quantité de matériel de guerre.

CHOSES ET AUTRES

Tout le monde se fait vacciner même les apaches.

— Et dire, constate philosophiquement Perpignac, — dire que voilà des individus qui passaient leur temps à crier : — Mort aux vaches !...

—×—

— La Chambre a discuté la question des jeux.

— Discussion agitée. Les représentants des villes d'eaux sont montés sur leurs petits chevaux.

La Commission de la réforme judiciaire

ET LE REPOS HEBDOMADAIRE

Paris, 19 mars. — La commission de la réforme judiciaire de la Chambre, réunie aujourd'hui, après une longue discussion, a adopté le principe de l'amnistie limitée à la loi sur le repos hebdomadaire. Elle a, d'autre part, décidé de ne déposer son rapport qu'après le vote du projet de modifications à la loi que doit présenter le gouvernement. Elle a enfin adopté un projet de résolution invitant le gouvernement à faire dans la plus large mesure possible, remise des frais et amendes encourus pour infraction à la loi sur le repos hebdomadaire jusqu'à ce jour. M. Lauraine a été nommé rapporteur.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 19 mars. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières. Voici le texte du compte-rendu officieux de la délibération :

Les funérailles de M. Berthelot

Le conseil a décidé de faire des funérailles nationales à M. Marcellin Berthelot. Une demande de crédit sera déposée à cet effet sur le bureau de la Chambre. Conformément à la volonté exprimée par l'illustre savant, les obsèques seront purement civiles; les obsèques de Mme Berthelot seront célébrées, en même temps que celles de son mari. Il n'y aura qu'un seul cortège funèbre.

Les papiers de la Nonciature

Le Conseil s'est ensuite entretenu de la motion que M. Jaurès doit soumettre aujourd'hui à la Chambre et qui a pour objet la nomination d'une commission parlementaire d'enquête chargée de prendre connaissance des papiers de Montagnini. Le Garde des Sceaux fera connaître, à la Chambre, que le gouvernement ne s'oppose pas à la communication des documents en question à une commission parlementaire d'enquête; toutefois, cette commission, ne pouvant avoir lieu qu'après la clôture du procès actuellement en cours, il fera observer qu'il n'y a pas d'utilité à procéder immédiatement à la nomination de la commission. Le gouvernement cependant ne combattra pas la motion de M. Jaurès.

La suppression de la déclaration

Le ministre de l'Intérieur demandera à la Chambre de voter le projet de loi sur la suppression de la déclaration pour les réunions publiques, tel qu'il a été adopté par le Sénat et s'opposera à tous les amendements tendant à réintégrer dans le texte des dispositions primitivement votées au Palais-Bourbon, mais écartées au Luxembourg.

L'explosion du « Iéna »

M. Thomson a communiqué au Conseil les premiers résultats de l'enquête ouverte à la suite de la catastrophe du *Iéna* et il a indiqué le sens des déclarations qu'il se propose de faire en réponse aux diverses interpellations déposées soit au Sénat soit à la Chambre.

Suppression des compagnies de discipline

Enfin, le conseil a autorisé le ministre de la guerre à déposer aujourd'hui sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant suppression des compagnies de discipline qui seront remplacées par des sections d'amendement installées dans des villes métropolitaines telles que les villes d'Oléron, Porquerolles, etc. Le prochain conseil des ministres a été fixé à vendredi matin.

LA CATASTROPHE DU « IÉNA »

LES VICTIMES

Encore des obsèques. — Les survivants. — Un rescapé qui devient fou

Toulon, 19 mars. — Ce matin, dix corps des victime du « Iéna » ont été dirigés vers leur pays d'origine. A onze heures ont eu lieu les obsèques du second-maître Jubelin. Les survivants ont été logés au 5e dépôt, dans une batterie de la « Sarthe », aménagée spécialement pour eux. Ces pauvres marins sont toujours sous le coup de l'impression morale ressentie au moment de la catastrophe et beaucoup d'entre eux seraient heureux d'aller passer quelques jours au sein de leurs familles. On croit que des permissions d'assez longue durée leur seront accordées. Quelques-uns ne pourront pas profiter de cette faveur, car ils sont dénués de toute ressource. Beaucoup de marins avaient laissé leurs économies à bord et tout a disparu dans l'explosion.

Un des survivants de l'explosion est devenu fou. Le quartier-maître Le Tallec, qui avait été légèrement atteint par un éclat d'obus et, après un court séjour à l'hôpital, avait été placé au se dépôt des équipages, a été pris hier soir d'un subit accès de démence. Il a dû être conduit à l'hôpital de Saint-Mandrier, revêtu de la camisole de force.

LES OFFICIERS MORTS

Obsèques du commandant Adigard et du capitaine Vertier

Cherbourg, 19 mars. — Le vice-amiral Besson, préfet maritime, se rendra à Dunkerque pour assister aux obsèques du capitaine de vaisseau Adigard, commandant du « Iéna ».

Le contre-amiral Ravel, chef d'état-major, ira à Granville pour l'inhumation du capitaine de frégate Vertier.

L'évêque de Coutances vient d'informer le préfet maritime qu'il se rendrait à Granville pour donner l'absoute.

LES PAPIERS DE LA NONCIATURE

Paris, 19 mars. — M. Jaurès annonçait au dernier moment qu'il maintiendrait sa demande de nomination immédiate de la commission d'enquête au lieu de se borner, comme on l'avait prétendu, à prendre acte des promesses du gouvernement.

On annonce que MM. Groussau et Denys Cochin se sont fait inscrire pour combattre la motion de M. Jaurès. On s'attend à un débat assez long par suite de l'intervention soit de M. Clémenceau, soit de M. Pichon.

L'impôt sur le Revenu

Le minimum d'existence. — Dégrèvements gradués

Paris, 19 mars. — La commission de législation fiscale a examiné aujourd'hui la question de l'exemption dans toutes les cédules du minimum d'existence. M. Jaurès a exposé un système qui comporte dans toutes les cédules une exemption à la base et des modérations de droits pour les tranches de revenus qui suivent le minimum exempté. Le minimum d'existence serait en outre augmenté de 1500 francs pour les pères de famille ayant plus de 3 enfants âgés de moins de 15 ans.

Cet après-midi, la commission a tenu une deuxième séance. Elle a adopté des dégrèvements gradués dans les diverses cédules en établissant entre ces dégrèvements une coordination générale. Il résultera de ce système des diminutions appréciables dans toutes les cédules et particulièrement pour les revenus du travail.

La commission a chargé son rapporteur, M. René Renoult, de faire connaître au ministre des finances ces décisions qui deviendront définitives dès que l'accord sera intervenu sur ces points entre le gouvernement et la commission.

La commission a terminé l'examen des cédules et commencé l'étude de l'impôt complémentaire. Elle a voté l'article 1er du titre qui établit le principe d'un impôt global et progressif sur le revenu. Elle espère terminer ses travaux dans le courant de la semaine, probablement jeudi.

LA GRÈVE DES DOCKERS

Les bagarres de Nantes

Les funérailles de la victime. — Discours violents.

Nantes, 19 mars. — Les obsèques du docker, Victor Charles fixées d'abord à 1 heure de l'après-midi, ont eu lieu à 10 heures et demie, par crainte de conflit.

La famille avait exigé des funérailles religieuses aussi un prêtre accompagna-t-il le corps.

D'importantes mesures d'ordre, aussi peu apparentes cependant que possible, avaient été prises. Des troupes avaient été placées dans les rues adjacentes sur l'itinéraire que devait suivre le cortège. Bien avant l'heure fixée pour la levée du corps, la foule se porte vers la demeure mortuaire. A 10 heures et quart lorsqu'arrivent le corbillard et les porteurs de pompes funèbres, le quai de la Fosse est déjà garni d'une grande affluence de curieux.

La corporation des dockers, drapeau en tête, arrive la première. Deux de ses membres, la tête entouré de bandelettes, portent une couronne en fleurs avec un ruban rouge. En exergue, on lit l'inscription : Union Syndicale des ouvriers du port de Nantes à notre camarade assassiné par la police.

Le corps placé sur le corbillard est recouvert du drapeau corporatif. Les couronnes sont placées autour du corbillard ; on remarque notamment une couronne offerte par le Syndicat des Charbonniers de Saint-Nazaire, une autre du Syndicat des Travaux de Nantes.

Les blessés marchent en tête du cortège, avant la famille. Beaucoup d'assistants ont la boutonnière fleurie de l'églantine rouge.

Les prières des morts ont été dites à l'église Notre-Dame, puis le corbillard se dirige vers le cimetière où plus d'un millier de personnes sont déjà arrivées.

Au cimetière

Après les cérémonie d'usage, le clergé se retire et le corps est descendu en terre.

Un camarade du défunt, M. Vernat, monte alors sur le bord de la fosse et, au nom de l'Union des dockers, il adresse un dernier adieu à Victor Charles « assassiné par la police ». Après lui, M. Blanchart, secrétaire de la Bourse du Travail, parle au nom de cette organisation et rappelle dans quelles circonstances dramatiques Charles a trouvé la mort, et trente-huit camarades ont reçu des coups de sabre.

Enfin, M. Marc, de la Confédération Générale du Travail, prononce un violent discours contre la république bourgeoise. Il faut, dit-il, autre chose que des paroles, il faut des actes ; j'espère que vous vous souviendrez que dans la lutte avec la bourgeoisie, il n'y a pas de quartier à faire. Nous sommes disposés à combattre le capitalisme dont les sbires nous massacrent sans pitié. Rappelez-vous que vous ne serez forts que quand vous serez groupés. Groupez-vous : Vive la Révolution sociale !

Dans les autres ports

Saint-Nazaire, 19 mars. — Les 136 ouvriers charbonniers qui hier avaient refusé de continuer le déchargement du vapeur anglais Kacon ont repris ce matin le travail. Les ouvriers refusent toujours de décharger le vapeur anglais Discovery, voulant ainsi prouver leur solidarité avec leurs camarades de Nantes. Les dockers ont décidé de se solidariser avec les dockers nantais et de refuser le déchargement de tout navire à destination de Nantes.

D'autre part, on annonce de la Rochelle, à l'entrée du steamer *Gefso* dans le port de la La Pallice que les dockers ont refusé de le décharger, en alléguant que le bateau était destiné au port de Nantes.

LA SCIENCE EN DEUIL

LA MORT DE M. BERTHELOT

L'ILLUSTRE CHIMISTE

Unis dans la mort. — Les derniers moments. Condoléances universelles. Funérailles nationales. — Notes biographiques.

LES DERNIERS MOMENTS

Premier récit d'un double drame. — C'est fini. L'arrivée des enfants en deuil

Paris, 19 mars. — Nous avons annoncé la mort subite de M. Berthelot. Les péripéties de ce drame, nous l'avons dit, ont été aussi poignantes que courtes, et elles peuvent se raconter en quelques mots.

M. et Mme Berthelot habitaient, rue Mazarine, au n. 3, dans une des dépendances de l'Institut.

Mme Berthelot, âgée de 72 ans, était malade depuis plus d'un an. Hier soir, à cinq heures, M. Berthelot se tenait à côté de son lit dans un fauteuil, quand subitement la malade eut un geste qui éveilla l'attention de son mari. M. Berthelot se leva, mais ce fut pour constater que sa femme venait de mourir subitement.

Dans son saisissement, M. Berthelot n'eut même pas la force d'appeler à l'aide ; il chancela, et à son tour tomba foudroyé auprès du lit de sa femme.

Le domestique, dont un bruit insolide avait appelé l'attention, pénétra dans la chambre de ses maîtres et en ressortit bientôt pour aviser le concierge de ce double décès.

— Vous savez, dit-il, en entrant dans la loge, c'est fini, là haut !

— Quoi ! Mme Berthelot est morte.

— Tous les deux !...

Immédiatement, on téléphona, et l'on télégraphia de tous les côtés et successivement arrivèrent au domicile de leur père : MM. André, Philippe, Daniel et René Berthelot. Ce sont eux, qui veillent maintenant sur les cadavres de leurs parents.

M. BERTHELOT dans son laboratoire

AUTRE VERSION

La mort de Mme Berthelot. — La dernière sieste. M. Berthelot succombe à son tour. Premières condoléances

Plusieurs de nos confrères donnent une version légèrement différente de cette double mort si dramatique.

M. Marcellin Berthelot, l'illustre savant, dit notamment la « Liberté », est mort hier, en son appartement de l'Institut, quelques instants après sa femme.

Mme Berthelot souffrait depuis un an d'une maladie de cœur. Ces jours derniers, une issue fatale était à redouter, et M. Berthelot la voyait approcher avec désespoir. Il y a quelques jours, il avait dit à ses enfants : « Si votre mère s'en va, je ne saurai lui survivre. »

Cette prédiction devait se réaliser.

Hier matin, l'état de Mme Berthelot s'aggrava et les docteurs Lannelongue et Petit, qui la soignaient, ne conservèrent plus aucun espoir ; l'issue fatale était imminente.

C'était jour de séance à l'Académie des sciences, dont M. Berthelot était secrétaire perpétuel ; naturellement, l'illustre savant ne put assister à cette réunion et, vers deux heures, il alla en informer son collègue, M. Darboux. Son absence dura un quart d'heure ; puis il revint s'installer au chevet de la malade, qu'il ne quitta plus jusqu'à son dernier souffle.

A quatre heures, Mme Berthelot expira. Son mari resta quelque temps encore auprès d'elle, puis, comme on allait procéder à la toilette funèbre, le savant sortit et se retira dans son cabinet, où il s'étendit sur une chaise longue. Ses enfants ne s'inquiétèrent pas de lui à ce moment : M. Berthelot avait l'habitude de faire ainsi chaque jour une sieste un peu longue ; or, hier, ce repos s'imposait d'autant plus que le savant avait passé plusieurs nuits à veiller sa femme.

Il était un peu plus de cinq heures quand son fils Daniel, se penchant vers lui, constata que M. Berthelot était mort.

Il s'était éteint sans souffrances, succombant à une affection cardiaque et n'ayant pu supporter l'émotion que lui avait causé la mort de sa compagne.

La nouvelle de la mort fut immédiatement téléphonée au président de la République, aux présidents du Sénat et de la Chambre.

Quelques instants après, M. Brisson venait apporter ses condoléances à la famille, si cruellement éprouvée. Peu après vinrent le commandant Lasson, au nom du président de la République, et M. Antonin Dubost, président du Sénat.

LA MATINÉE

A la maison mortuaire. — Les condoléances. — La famille accepte des funérailles nationales

De nombreuses personnalités se sont rendues toute la matinée à l'appartement que M. et Mme Berthelot occupaient au premier étage, dans la grande cour de l'Institut.

C'est M. Daniel Berthelot, professeur à l'Université de Paris, qui reçoit les visiteurs. Les corps des défunts reposent chacun sur un lit, dans leurs chambre respectives, deux pièces situées au fond de l'appartement et qui communiquent entre elles.

Des registres, déposés chez les deux concierges de l'Institut, sont déjà couverts de signatures.

A onze heures, M. Port, chef du cabinet du ministre de l'Instruction publique, s'est présenté officiellement à la maison mortuaire pour demander, au nom du gouvernement, si la famille accepterait que des funérailles nationales fussent faites à l'illustre savant.

Les fils de M. Berthelot ont accepté l'offre du gouvernement, comme un hommage rendu à l'œuvre et à la vie de leur père, mais à cette condition bien naturelle, que leur mère ne serait pas séparée de celui qui n'avait pu lui survivre.

La date des obsèques n'est pas encore fixée. La famille aurait voulu qu'elles eussent lieu jeudi, mais il est probable qu'elles ne seront célébrées que plus tard, en raison des dispositions que le gouvernement va avoir à prendre.

LA SOIRÉE

La levée des corps. — Apposition des scellés. L'inhumation

La levée des deux corps a eu lieu ce soir à 6 heures, en présence de la famille. Les corps sont placés sur deux tréteaux dans le grand salon. L'exposition est très simple : aucune tenture, aucune décoration. Seul un drap mortuaire recouvre les cercueils.

Les obsèques de M. et Mme Berthelot auront lieu probablement lundi prochain. La double inhumation se fera au cimetière de Neuilly dans un caveau de famille.

M. Berthelot ayant été ministre des Affaires étrangères, les scellés ont été apposés cet après-midi dans son appartement.

EN MÉMOIRE DU SAVANT

Quelques notes biographiques. — Les ouvrages de M. Berthelot. — L'homme de science. — Les enfants

L'Académie de médecine a levé aujourd'hui sa séance en signe de deuil.

M. Berthelot était né à Paris, le 25 octobre 1827. Il était le fils d'un médecin. Il obtint le prix d'honneur de philosophie au concours général.

Professeur de chimie organique au Collège de France depuis 1865, membre de l'Académie de médecine 1863, et de l'Académie des sciences 1873, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, ancien professeur de chimie organique à l'Ecole supérieure de pharmacie. Fut préparateur du cours de chimie de Balard en 1851. Directeur du comité scientifique de la Défense nationale, siège de Paris, 1870-1871. Elu, en juin 1881, sénateur inamovible, par le Sénat. Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts (cabinet Goblet, 11 décembre 1886, 30 mai 1887). Ministre des affaires étrangères (cabinet Bourgeois, 1er novembre 1895, il démissionna le 28 mars 1896, à la suite d'une question posée à la Chambre, au sujet de l'expédition anglaise de Dongola, Soudan égyptien.

En dehors de nombreux mémoires publiés depuis 1850 dans les *Annales de Physique et de Chimie*, et dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, M. Berthelot a publié des ouvrages remarquables sur la *Synthèse chimique*, sur la *Mécanique chimique* et la *Thermo-chimie*, sur la *Force des matières explosibles*.

M. Berthelot était membre du conseil supérieur de l'instruction publique et du conseil supérieur des beaux-arts. Membre du conseil scientifique du laboratoire d'artillerie de la marine. Membre de la commission supérieure de l'Exposition universelle de 1900, etc., etc...

Depuis 1900, il appartenait à l'Académie française.

—×—

La mort de M. Berthelot est pour la science une perte immense.

Comme à tous les grands inventeurs, on a contesté ses découvertes, on a prétendu qu'il les avait empruntées à d'autres. Mais n'est-ce pas précisément le propre du génie de savoir mettre en valeur ce qui ne peut être mené à bien par d'obscurs travailleurs qui n'ont pas la force morale nécessaire pour conduire jusqu'au bout l'œuvre entrevue ?

Sa synthèse chimique fut incompréhensible pour beaucoup. C'est elle, on ne saurait trop le dire, qui permit, grâce à l'analyse des plantes, grâce à la connaissance de ce qu'elles demandent à la terre, de restituer au sol ce qu'elles lui empun-